

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 Juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Monsieur Karim DEROUCHE (FINOR).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		614 013	614 013
Moins : amortissements		(446 428)	(403 121)
	6	<u>167 585</u>	<u>210 892</u>
Immobilisations corporelles		16 066 425	15 449 539
Moins : amortissements		(8 535 663)	(7 804 598)
	6	<u>7 530 762</u>	<u>7 644 941</u>
Immobilisations financières	7	84 844	114 759
		<u>7 783 191</u>	<u>7 970 592</u>
<u>Total des actifs immobilisés</u>			
Autres actifs non courants		18 647	-
		<u>7 801 838</u>	<u>7 970 592</u>
<u>Total des actifs non courants</u>			
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		7 597 820	7 658 443
Moins : Provisions		(6 260)	(6 260)
	8	<u>7 591 560</u>	<u>7 652 183</u>
Clients et comptes rattachés		6 068 787	6 966 610
Moins : Provisions		(479 248)	(510 816)
	9	<u>5 589 539</u>	<u>6 455 794</u>
Autres actifs courants	10	1 641 898	1 949 621
Liquidités et équivalents de liquidités	11	618 802	694 755
		<u>15 441 799</u>	<u>16 752 353</u>
<u>Total des actifs courants</u>			
		<u>23 243 637</u>	<u>24 722 945</u>
<u>Total des actifs</u>			

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		6 085 083	5 561 635
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 356 163	1 356 163
Modifications comptables		-	(494 748)
Autres capitaux propres		29 765	40 491
Ecart de conversion		(1 942)	(6 668)
Résultats reportés		4 152 579	4 857 046
		<u>13 074 688</u>	<u>12 766 959</u>
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>			
Résultat consolidé		2 627 319	2 816 465
		<u>15 702 007</u>	<u>15 583 424</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	12		
<u>Intérêts minoritaires</u>	13	<u>564</u>	<u>490</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées		346 838	582 297
Provisions		374 528	313 528
		<u>721 366</u>	<u>895 825</u>
<u>Total des passifs non courants</u>	14		
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 793 115	5 586 365
Autres passifs courants	16	1 943 926	2 306 671
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	1 082 659	350 170
		<u>6 819 700</u>	<u>8 243 206</u>
<u>Total des passifs courants</u>			
		<u>7 541 066</u>	<u>9 139 031</u>
<u>Total des passifs</u>			
		<u>23 243 637</u>	<u>24 722 945</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>			

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2025	2024
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	18	27 337 366	29 224 574
Autres produits d'exploitation		70 220	72 788
Production immobilisée		67 469	62 728
		27 475 055	29 360 090
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	8	426 467	(332 823)
Achats consommés	19	14 816 617	17 075 725
Charges de personnel	20	4 809 454	4 453 647
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	988 635	978 003
Autres charges d'exploitation	22	2 788 782	3 158 970
		23 829 955	25 333 522
		3 645 100	4 026 568
<u>Résultat d'exploitation</u>			
Charges financières nettes	23	(158 545)	(142 378)
Produits des placements	24	3 219	11 107
Autres gains ordinaires	25	72 961	100 923
Autres pertes ordinaires	26	(22 816)	(58 016)
		3 539 919	3 938 204
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>			
Impôt sur les sociétés		(793 735)	(901 469)
Contribution sociale de solidarité		(118 795)	(135 021)
Contribution conjoncturelle		-	(85 185)
		2 627 389	2 816 529
<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>		2 627 389	2 816 529
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	(70)	(64)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>		2 627 319	2 816 465
Résultat par action	12	0.432	0.506

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 Décembre</u>	
		2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 627 389	2 816 529
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	961 045	906 880
Dotation aux provisions	21	263 185	394 203
Reprises sur provisions	21	(235 595)	(323 080)
Subvention d'investissement		-	40 491
Amortissement Subventions d'investissement		(10 726)	-
Plus-values sur cession d'immobilisations	25	(56 132)	(76 490)
Charges nettes sur cession d'immobilisations		-	1 337
Modifications comptables		-	(494 748)
Ecart de conversion		4 726	(6 668)
Frais d'établissement		(21 866)	
Variation des :			
Stocks	8	60 623	(676 490)
Créances	9	897 823	1 175 552
Autres actifs	7 et 10	366 813	507 996
Fournisseurs et comptes rattachés	15	(1 746 870)	9 936
Autres passifs courants	16 et 17	<u>(362 738)</u>	<u>(213 140)</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>2 747 677</u>	<u>4 062 308</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	27	(616 036)	(671 280)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	28	56 132	76 490
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	7	<u>(27 333)</u>	
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'investissement		<u>(587 237)</u>	<u>(594 790)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution des dividendes	29	(2 502 739)	(2 780 821)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	14	(432 295)	(637 689)
Encaissements des crédits à court terme	17	2 145 000	-
Remboursements des crédits à court terme	17	<u>(1 643 502)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(2 433 536)</u>	<u>(3 418 510)</u>
Variation de trésorerie		<u>(273 096)</u>	<u>49 008</u>
Trésorerie au début de l'exercice	11 et 17	682 593	328 036
Effet de la variation du périmètre de consolidation sur la trésorerie d'ouverture		-	305 549
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 et 17	409 497	682 593

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2025	2024		2025	2024		2025	2024
Produits d'exploitation	27 407 586	29 297 362	Coût des matières consommées	14 816 617	17 075 725			
Production immobilisée	67 469	62 728	Déstockage de production	426 467	-			
Production stockée	-	332 823						
<u>Production</u>	27 475 055	29 692 913	<u>Achats consommés</u>	15 243 084	17 075 725	<u>Marge sur coût matières</u>	12 231 971	12 617 188
Marge sur coût matières	12 231 971	12 617 188	Autres charges externes	2 533 151	2 916 465			
<u>Sous total</u>	12 231 971	12 617 188	<u>Sous total</u>	2 533 151	2 916 465	<u>Valeur ajoutée brute</u>	9 698 820	9 700 723
Valeur ajoutée brute	9 698 820	9 700 723	Impôts et taxes	255 631	242 505			
			Charges de personnel	4 809 454	4 453 647			
<u>Sous total</u>	9 698 820	9 700 723	<u>Sous total</u>	5 065 085	4 696 152	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	4 633 735	5 004 571
Excédent brut d'exploitation	4 633 735	5 004 571	Charges financières nettes	158 545	142 378			
Produits des placements	3 219	11 107	Dotations aux amortissements et aux provisions	988 635	978 003			
Autres gains ordinaires	72 961	100 923	Autres pertes ordinaires	22 816	58 016			
			Impôt sur les sociétés	793 735	901 469			
			Contribution sociale de solidarité	118 795	135 021			
			Contribution conjoncturelle	-	85 185			
<u>Sous total</u>	4 709 915	5 116 601	<u>Sous total</u>	2 082 526	2 300 072	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	2 627 389	2 816 529
						<u>Part des minoritaires</u>	(70)	(64)
						<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>	2 627 319	2 816 465

Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « *interieurs* »

1.1 Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « *interieurs* » est composé de six sociétés spécialisées principalement dans la fabrication et/ou la commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 6.085.083 divisé en 6.085.083 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

La société a cédé depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite en 2019, par la cessation de son activité.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015.

Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 218.880.000 Francs CFA divisé en 21.888 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

- La société « TALOS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017.

Elle a pour objet le commerce de détail en ligne et au magasin de tout genre de meubles, matériel informatique, consommable, matériel audiovisuel, tous accessoires et fournitures de bureau.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 450.000 divisé en 4.500 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « INTERIEURS France SAS » est une société par actions simplifiée de droit français constituée en 2024.

Elle a pour objet le commerce de gros et de détail de mobilier de bureau, matériel électrique, équipements et fournitures pour le commerce et les services, matériel audio et vidéo, ainsi que la vente à distance sur catalogue spécialisé.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 90.000 Euro divisé en 90.000 actions d'un Euro chacune.

1.2 Participations du groupe

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est détenue à concurrence de 35,36% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « TALOS » est détenue par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs et la Société le Mobilier Contemporain « SMC », respectivement à concurrence de 66,22% et 11,55%.

La société « INTERIEURS France SAS » est détenue à concurrence de 99,89% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Degré de contrôle	Méthode retenue
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société BUREAU PLUS	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société TALOS	77,78%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE (*)	35,36%	Influence notable	Mise en équivalence
Société INTERIEURS FRANCE	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration globale

(*) A la clôture de l'exercice 2025, la société ne dispose pas d'états financiers audités de cette société.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

2.2 Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

Note 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Site Web	33%
- Concessions	33%
- Fond de commerce	5%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Installations générales, Agencements et aménagements	15%
- Matériel de transport acquis par leasing	20% et 33%

Stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

Emprunts et dettes assimilées

Le principal des emprunts et dettes assimilées obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Note 5 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BUREAU PLUS, réunie le 10 Mai 2018, a décidé la vente de l'usine sise à la zone industrielle Béja Nord et a conféré au gérant Mr Hatem Ben SLIMANE, les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les formalités de la cession.

Le 5 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la société «VAGA LABORATOIRE SA» portant sur la vente du terrain objet du titre foncier n°1961 et de l'usine qui y est construite.

Le 19 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA portant sur la cession d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau.

En 2019, la société BUREAU PLUS a cédé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA une voiture de type « PARTNER ».

La cession de la totalité des immobilisations corporelles, s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2025, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

GROUPE « INTERIEURS »_Etats Financiers consolidés arrêtés au 31.12.2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

POSTES	Valeurs Brutes					Amortissements					Valeurs Nettes	
	31/12/2024	Acquisitions	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2025	31/12/2024	Dotation de l'exercice	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
LOGICIELS	275 951	-	-	-	275 951	262 211	6 256	-	-	268 467	7 484	13 740
CONCESSIONS	17 206	-	-	-	17 206	14 685	1 682	-	-	16 367	839	2 521
FOND DE COMMERCE	236 824	-	-	-	236 824	126 225	11 841	-	-	138 066	98 758	110 599
SITE WEB	22 850	-	61 182	-	84 032	-	23 528	-	-	23 528	60 504	22 850
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	61 182	-	(61 182)	-	-	-	-	-	-	-	-	61 182
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	614 013	-	-	-	614 013	403 121	43 307	-	-	446 428	167 585	210 892
TERRAIN	4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851	4 204 851
CONSTRUCTIONS	1 764 377	-	-	-	1 764 377	1 121 852	61 308	-	-	1 183 160	581 217	642 525
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045	75 522	-	-	180 567	48 309	6 032	-	-	54 341	126 226	56 736
AGANCEMENT ET AMENAGEMENT ET INSTALLATION GENERALE	3 432 452	100 784	-	-	3 533 236	2 903 077	201 278	60	-	3 104 415	428 820	529 374
MATERIEL INDUSTRIEL	450 486	98 472	93 457	-	642 415	397 845	28 689	-	-	426 534	215 880	52 640
INSTALLATIONS TECHNIQUES	279 019	-	-	-	279 019	279 017	-	-	-	279 017	2	2
EQUIPEMENT DE BUREAU	481 878	23 246	-	-	505 124	385 766	44 492	-	-	430 258	74 867	96 113
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	398 677	20 020	-	-	418 697	193 412	21 694	-	-	215 106	203 591	205 265
MATERIEL DE TRANSPORT	997 336	195 950	231 401	(183 454)	1 241 233	987 769	36 738	231 401	(183 454)	1 072 454	168 779	9 567
OUTILLAGE INDUSTRIEL	118 186	1 108	-	-	119 294	92 758	6 798	(60)	-	99 496	19 798	25 428
MATERIEL INFORMATIQUE	566 171	54 554	-	-	620 725	442 721	67 064	-	-	509 785	110 940	123 450
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	2 030 256	230 684	(231 401)	-	2 029 539	952 071	440 426	(231 401)	-	1 161 096	868 443	1 078 185
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	620 807	-	(93 457)	-	527 350	-	-	-	-	-	527 350	620 807
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 449 539	800 340	-	(183 454)	16 066 425	7 804 598	914 519	-	(183 454)	8 535 663	7 530 762	7 644 941
TOTAL GENERAL	16 063 552	800 340	-	(183 454)	16 680 438	8 207 719	957 826	-	(183 454)	8 982 091	7 698 347	7 855 833

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2025 à 84 844 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Titres de participation, Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	380 350	380 350
- Prêts au personnel	56 084	98 865
- Dépôts et cautionnements	43 227	15 894
<u>Total brut</u>	<u>479 661</u>	<u>495 109</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"	(380 350)	(380 350)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(14 467)	-
<u>Total net</u>	<u>84 844</u>	<u>114 759</u>

(*) La SAM ne dispose pas d'états financiers audités de cette société, au titre de l'exercice 2025. De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition et a été provisionnée en totalité.

NOTE 8 - STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2025 à 7 591 560 DT, contre 7 652 183 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Matières premières	443 786	425 045
- Emballages	8 167	7 416
- Produits intermédiaires	4 375 624	3 937 145
- Marchandises	995 162	658 852
- Stocks en transit	647 249	1 075 686
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>6 469 988</u>	<u>6 104 144</u>
- Produits finis	1 127 832	1 554 299
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>1 127 832</u>	<u>1 554 299</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(6 260)	(6 260)
<u>Total net</u>	<u>7 591 560</u>	<u>7 652 183</u>

NOTE 9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2025 un solde net de 5 589 539 DT contre 6 455 794 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Clients ordinaires	4 848 913	5 986 612
- Clients, effets à recevoir	525 367	391 887
- Clients douteux	162 987	162 987
- Clients, retenues de garantie	711	710
- Clients, chèques impayés	117 006	158 847
- Clients, factures à établir	413 803	265 567
<u>Total brut</u>	<u>6 068 787</u>	<u>6 966 610</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(479 248)	(510 816)
<u>Total net</u>	<u>5 589 539</u>	<u>6 455 794</u>

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 un montant net de 1 641 898 DT contre 1 949 621 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Fournisseurs débiteurs	48 738	273 155
- Personnel, avances et prêts	187 420	195 646
- Etat, impôts et taxes (A)	1 425 580	1 489 695
- Charges constatées d'avance	86 683	106 016
- Produits à recevoir	95	-
- Débiteurs divers	11 149	26 150
- Assurance groupe	2 529	-
- Compte d'attente	32 623	28 187
<u>Total brut</u>	<u>1 794 817</u>	<u>2 118 849</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(152 919)	(169 228)
<u>Total net</u>	<u>1 641 898</u>	<u>1 949 621</u>

(A) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Etat, TVA déductible	389 666	717 745
- Etat, report d'IS	880 109	616 145
- Etat, redressement fiscal (B)	155 805	155 805
<u>Total</u>	<u>1 425 580</u>	<u>1 489 695</u>

(B) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1^{er} Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop-perçu, soit D : 43.675.

NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2025 un solde de 618 802 DT contre 694 755 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Banques	586 876	645 842
- Global Payment Gateway et Konnect	12 627	-
- Chèques à encaisser	4 322	95
- Caisse	1 494	13 091
- Régies d'avance et accreditifs	13 483	35 727
<u>Total</u>	<u>618 802</u>	<u>694 755</u>

NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Capital social		6 085 083	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Modifications comptables	(A)	-	(494 748)
- Subventions d'investissement		29 765	40 491
- Ecart de conversion		(1 942)	(6 668)
- Résultats reportés		4 152 579	4 857 046
<u>Totaux des capitaux propres avant résultat</u>		<u>13 074 688</u>	<u>12 766 959</u>
- Résultat net revenant à la société consolidante	(1)	2 627 319	2 816 465
<u>Totaux des capitaux propres avant affectation</u>	(B)	<u>15 702 007</u>	<u>15 583 424</u>
- Nombre d'actions	(2)	6 085 083	5 561 635
- Résultat par action	(1)/(2)	(A)	0.432
			0.506

(A) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(B) Le tableau de mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

GROUPE « INTERIEURS »_Etats Financiers consolidés arrêtés au 31.12.2025

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
(Exprimé en dinars)**

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Modifications comptables	Ecart de conversion	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	5 561 635	1 453 040	556 163	-	800 000	35 798	-	-	3 813 358	3 788 454	16 008 448
Affectation approuvée par l'AGO du 25 juin 2024						(35 798)			3 824 252	(3 788 454)	-
Distribution de dividendes, AGO du 25 juin 2024									(2 780 818)		(2 780 818)
Subvention d'investissement				40 491							40 491
Modifications comptables							(494 748)		247		(494 501)
Ecart de conversion								(6 668)	7		(6 661)
Résultat de l'exercice 2024										2 816 465	2 816 465
Solde au 31 Décembre 2024	5 561 635	1 453 040	556 163	40 491	800 000	-	(494 748)	(6 668)	4 857 046	2 816 465	15 583 424
Affectation approuvée par l'AGO du 24 juin 2025									2 816 465	(2 816 465)	-
Distribution de dividendes, AGO du 24 juin 2025									(2 502 736)		(2 502 736)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 02 septembre 2025	523 448								(523 448)		
Amortissement de la subvention d'investissement				(10 726)							(10 726)
Modifications comptables							494 748		(494 748)		-
Ecart de conversion								4 726			4 726
Résultat de l'exercice 2025										2 627 319	2 627 319
Solde au 31 Décembre 2025	6 085 083	1 453 040	556 163	29 765	800 000	-	-	(1 942)	4 152 579	2 627 319	15 702 007

NOTE 13 – INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société " SMC "	(47)	(114)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	168	67
- Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU PLUS "	8	8
- Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	3	3
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " TALOS "	100 000	100 000
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société " TALOS "	(100 000)	(100 000)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " TALOS " (A) (*)	(36 389)	(59 474)
- Excédent des pertes de l'exercice, imputé à la société mère (A) (*)	36 389	59 474
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " Intérieurs France "	339	339
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " Intérieurs France "	(6)	(7)
- Part des minoritaires dans le résultat de " Intérieurs France " (A)	(101)	(6)
Total	<u>564</u>	<u>490</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires Σ (A)	<u>70</u>	<u>64</u>

(*) En application des dispositions du paragraphe 24 de la norme comptable NCT35 relative aux états financiers consolidés, l'excédent des pertes revenant aux minoritaires par rapport à leur part dans les capitaux propres a été imputé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

NOTE 14 - PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 un solde de 721 366 DT contre 895 825 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Provision pour risques et charges (A)	374 528	313 528
- Emprunts et dettes assimilées (B)	346 838	582 297
Total	<u>721 366</u>	<u>895 825</u>

(A) Cette provision est constituée pour couvrir entre autres, le risque lié aux contrôles fiscaux au titre de la période allant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 (voir note 10) et la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

(B) Le tableau des emprunts et dettes assimilées est présenté ci après :

GROUPE « INTERIEURS »_Etats Financiers consolidés arrêtés au 31.12.2025

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2025 à D : 346 838. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci-après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2024		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2025	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	21 457	33 686	-	(21 457)	(33 686)	-	21 457
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	7 612	11 956	-	(7 612)	(11 956)	-	7 612
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	14 223	15 142	-	(14 223)	(15 142)	-	14 223
HANNIBAL LEASE	44 491	Mensuellement (2021-2026)	6 431	8 606	-	(6 431)	(8 606)	-	6 431
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	21 087	16 988	-	(19 357)	(16 988)	1 730	19 357
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	24 801	16 783	-	(18 321)	(16 783)	6 480	18 321
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	32 461	15 934	-	(17 783)	(15 934)	14 678	17 783
AL BARAKA BANK	69 704	Mensuellement (2022-2026)	17 057	18 478	-	(17 057)	(18 478)	-	17 057
AL BARAKA BANK	68 867	Mensuellement (2023-2026)	1 172	13 205	-	(1 172)	(13 205)	-	1 172
AL BARAKA BANK	130 172	Mensuellement (2023-2028)	55 627	20 401	-	(22 358)	(20 401)	33 269	22 358
UBCI	222 427	Mensuellement (2023-2028)	98 721	34 599	-	(38 050)	(34 599)	60 671	38 050
AL BARAKA BANK	102 386	Mensuellement (2023-2026)	20 839	28 942	-	(20 839)	(28 942)	-	20 839
AL BARAKA BANK	53 590	Mensuellement (2023-2025)	-	10 196	-	-	(10 196)	-	-
AL BARAKA BANK	52 904	Mensuellement (2024-2027)	15 109	12 412	-	(13 881)	(12 412)	1 228	13 881
TUNISIE LEASING & FACTORING	90 376	Mensuellement (2024-2027)	35 447	24 151	-	(26 218)	(24 151)	9 229	26 218
AL WIFAK BANK	109 172	Mensuellement (2024-2029)	68 417	15 525	-	(16 931)	(15 525)	51 486	16 931
AL WIFAK BANK	68 440	Mensuellement (2024-2027)	32 750	15 636	-	(17 158)	(15 636)	15 592	17 158
AL BARAKA BANK	117 122	Mensuellement (2024-2029)	56 633	14 555	-	(16 277)	(14 555)	40 356	16 277
AL BARAKA BANK	69 957	Mensuellement (2024-2029)	52 453	10 813	-	(11 764)	(10 813)	40 689	11 764
TUNISIE LEASING & FACTORING	97 377	Mensuellement (2025-2026)	-	-	97 376	(32 460)	(64 916)	-	32 460
AL BARAKA BANK	84 901	Mensuellement (2025-2028)	-	-	84 901	(39 985)	(18 754)	44 916	21 231
AL BARAKA BANK	48 407	Mensuellement (2025-2028)	-	-	48 407	(11 276)	(10 617)	26 514	11 276
Total			582 297	338 008	230 684	(390 610)	(432 295)	346 838	371 856

NOTE 15 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2025 un solde de 3 793 115 DT contre 5 586 365 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Fournisseurs d'exploitation	819 816	1 094 950
- Fournisseurs étrangers	1 276 405	1 662 902
- Fournisseurs, effets à payer	1 600 821	2 415 522
- Fournisseurs, factures non parvenues	78 845	349 383
- Fournisseurs d'immobilisations	10 597	2 748
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	6 631	60 860
<u>Total</u>	<u>3 793 115</u>	<u>5 586 365</u>

NOTE 16 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 un solde de 1 943 926 DT contre 2 306 671 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Clients, avances et acomptes	116 211	242 352
- Personnel, rémunérations dues	1 400	232
- Crédoeurs divers	25 070	80 921
- Etat, impôt sur les sociétés à payer	-	221 254
- Etat, divers impôts et taxes	605 882	550 937
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	112 496	131 286
- Etat, contribution conjoncturelle à payer	-	85 185
- CNSS	358 403	277 029
- Charges à payer	380 780	360 259
- Produits constatés d'avance	321 093	344 468
- Assurance groupe	1 784	-
- Compte d'attente	20 807	12 748
<u>Total</u>	<u>1 943 926</u>	<u>2 306 671</u>

NOTE 17 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 un solde de 1 082 659 DT contre 350 170 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Echéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing (voir note 14)	371 856	338 008
- Crédit à court terme	501 498	-
- Banques	209 305	12 162
<u>Total</u>	<u>1 082 659</u>	<u>350 170</u>

NOTE 18 – REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2025 un solde de 27 337 366 DT contre 29 224 574 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Ventes locales	23 608 378	24 376 655
- Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires	2 905 925	2 895 864
- Ventes à l'exportation	804 426	1 930 001
- Prestations de services	18 637	22 054
Total	27 337 366	29 224 574

NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2025 un solde de 14 816 617 DT contre 17 075 725 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Produits chimique	74 332	67 588
- Verrerie et Marbrerie	160 859	214 615
- Quincaillerie	599 192	681 957
- Tissu, Mousse et Cuir	501 017	429 972
- Bois et dérivée	3 202 864	4 388 749
- Produits semi-finis	1 350 083	1 444 083
- Accessoires bureaux	155 582	634 957
- Accessoires chaises	3 923 944	3 880 497
- Autres achats de marchandises	2 700 944	2 708 832
- Frais d'approche	1 781 597	1 938 107
- Emballages	134 507	151 082
- Sous-traitance	211 065	398 015
- Fournitures de bureau	34 605	50 825
- Carburant	239 674	266 324
- Électricité	106 411	111 710
- Autres achats d'approvisionnements	5 785	52 079
- Variation des stocks de matières premières	(365 844)	(343 667)
Total	14 816 617	17 075 725

NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2025 un solde de 4 809 454 DT contre 4 453 647 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Salaires et compléments de salaires	4 042 833	3 730 987
- Charges connexes aux salaires	766 621	722 660
Total	4 809 454	4 453 647

NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Dotation aux amorti. des immobilisations corporelles et incorporelles	957 826	906 880
- Dotation aux résorptions	3 219	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	3 810
- Dotation aux provisions pour créances douteuses	166 561	279 143
- Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	6 157	73 750
- Dotation aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	14 467	-
- Dotation aux provisions pour risques et charges	76 000	37 500
- Reprise sur provision pour dépréciation de stocks	-	(6 325)
- Reprise sur provision pour créances douteuses	(198 129)	(242 790)
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	(22 466)	(1 000)
- Reprise sur provision pour risques et charges	(15 000)	(72 965)
Total	988 635	978 003

NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2025 un solde de 2 788 782 DT contre 3 158 970 DT en 2024. Le détail se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Locations	389 176	356 101
- Entretien et réparation	264 090	249 873
- Primes d'assurances	196 124	202 143
- Sous-traitance générale	-	40 428
- Personnel extérieur à l'entreprise	478 849	935 586
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	306 122	250 040
- Transports	36 868	44 940
- Voyages et déplacements	247 898	244 680
- Réceptions	31 224	43 278
- Publicité, Publication et Relations publiques	278 037	339 807
- Frais postaux et frais de télécommunication	50 421	63 900
- Services bancaires et assimilés	155 161	82 127
- Jetons de présence	38 250	33 000
- Impôts et taxes	255 631	242 505
- Autres	60 931	30 562
<u>Total</u>	<u>2 788 782</u>	<u>3 158 970</u>

NOTE 23 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2025 un solde de 158 545 DT contre 142 378 DT en 2024. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Intérêts sur crédits bancaires	-	19 491
- Intérêts sur crédits à court terme	36 302	-
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	80 298	90 728
- Intérêts débiteurs	32 891	-
- Intérêts créditeurs	(1 830)	(4 105)
- Pénalités	19 947	13 532
- Pertes de change	35 222	41 171
- Gains de change	(50 724)	(30 661)
- Autres	6 439	12 222
<u>Total</u>	<u>158 545</u>	<u>142 378</u>

NOTE 24 – PRODUITS DE PLACEMENTS

La rubrique « Produits de placements » s'élève au 31 Décembre 2025 à 3 219 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Revenus des placements monétaires	3 219	11 107
<u>Total</u>	<u>3 219</u>	<u>11 107</u>

NOTE 25 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2025 à 72 961 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	56 132	76 490
- Apurement comptes créditeurs	16 829	24 433
<u>Total</u>	<u>72 961</u>	<u>100 923</u>

NOTE 26 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2025 à 22 816 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	-	1 337
- Pertes suite redressement CNSS	-	35 163
- Pertes sur créances irrécouvrables	5 811	20 464
- Apurement comptes débiteurs	17 005	1 052
<u>Total</u>	<u>22 816</u>	<u>58 016</u>

NOTE 27 – DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	-	41 809
- Investissements en immobilisations corporelles (*)	569 656	652 839
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	2 748	1 072
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(10 597)	(2 748)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en début de période	60 860	39 168
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en fin de période	(6 631)	(60 860)
<u>Total</u>	<u>616 036</u>	<u>671 280</u>

(*) Compte non tenu des additions en immobilisations à statut juridique particulier.

NOTE 28 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	1 337
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	56 132	76 490
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	(1 337)
	<u>56 132</u>	<u>76 490</u>

NOTE 29 – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(2 502 736)	(2 780 818)
- Part des minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	(3)	(3)
	<u>(2 502 739)</u>	<u>(2 780 821)</u>

NOTE 30 – LES PARTIES LIEES

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 1 062 433 TTC. Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de

l'exercice un solde de D : 3 061 700.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 10 261 440 TTC. Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 4 781 005.

Répartition des charges communes

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 463 602. La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 409 782.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs une quote-part des charges communes pour un montant de D : 327 065. La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 327 065.

Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 25 899.

SOCIETE BUREAU PLUS

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 767 003.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 173.174 Euro soit D : 584 557. Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 586 831.

SOCIETE INTERIEURS FRANCE

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société Intérieurs France pour un montant de 17.103 Euro soit D : 58.588. Le compte client "Intérieurs France" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 57 704.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 40 674 TTC. Le compte client "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 684 409.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 115 858 TTC. Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 31 146.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 31 998 TTC. Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 2 095.

Répartition des charges communes

La société "TALOS" a fait supporter la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 75 331.

Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1 500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location. Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 19 454.

Avances en comptes courants

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200 000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600 000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises. Par ailleurs, un avenant signé le 2 janvier 2025 a prévu une troisième prorogation pour une période supplémentaire de 36 mois.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2025, a été de D : 48 000.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220 000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10 000 et des intérêts payables à la fin de chaque année. Le remboursement effectué en 2025 s'élève à D : 17 500.

L'encours du prêt s'élève au 31 décembre 2025 à D : 120 000, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 10 537.

Rémunérations des dirigeants sociaux

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle. Le Conseil d'Administration réuni le 19 mai 2026 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2025, pour un montant brut de D : 115 000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2025 et restant non encore servie jusqu'à la fin de l'exercice, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6 000. Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 107 119. Aussi, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3 000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 50 561.

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2024 a nommé le Directeur Central Mr Mohamed Walid BELLALOUNA en qualité d'administrateur. Le montant brut des rémunérations servies en 2025 à Mr Mohamed Walid BELLALOUNA et constaté en charges, s'est élevé à D : 146 972 dont D : 28 119 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Note 31 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement							
Aval							
Autres garanties							
b) Garanties réelles							
Hypothèques	2 681 956						
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	2 681 956						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement							
Aval							
Autres garanties							
b) Hypothèques							
Hypothèques							
Nantissement							
c) Effets escomptés et non échus							
d) Créances à l'exportation mobilisés							
e) Abandon de créances							
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé							
Crédit consenti non encore versé							
Opération de portage							
Crédit documentaire							
Engagement par signature Caution	1 284 617						
Commande d'immobilisation							
Commande de longue durée							
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective							
Total	1 284 617						

Note 32 : Informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

En application du communiqué du CMF du 25 décembre 2025 relatif aux informations ESG à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, et de sa communication du 13 février 2026 portant des précisions relatives auxdites informations, Le groupe « Intérieurs » présente ci-après les informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) susceptibles d'avoir une incidence financière sur sa situation financière, sa performance et ses perspectives.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société s'inscrit dans une démarche progressive visant à :

- Se conformer aux exigences des normes internationales IFRS S1 et IFRS S2 relatives à la publication d'informations en matière de durabilité ;
- Répondre aux attentes du CMF et des parties prenantes, notamment les investisseurs ;
- Renforcer progressivement ses dispositifs de collecte, de traitement et de communication des données ESG. Conformément aux recommandations du CMF, les informations sont structurées autour des axes suivants :

A. Mode de gouvernance

Le Conseil d'Administration exerce une supervision globale des risques auxquels le groupe est exposée, y compris les risques environnementaux, sociaux et climatiques dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives.

Le groupe prévoit la mise en place progressive d'un dispositif de gouvernance dédié aux enjeux ESG, permettant d'assurer une supervision structurée des risques et opportunités susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des orientations définies par le Conseil d'Administration. Elle veille à l'intégration progressive des considérations ESG dans la gestion et le pilotage des activités du groupe.

B. Stratégie ESG

Le groupe est exposée aux facteurs ESG, notamment aux risques liés au changement climatique, aux évolutions réglementaires et aux transformations économiques.

Le groupe adopte une approche progressive visant à intégrer les enjeux ESG dans sa stratégie globale, en vue :

- D'améliorer la maîtrise des impacts de ses activités ;
- De renforcer le processus de gestion de la qualité ;
- D'identifier et saisir les opportunités associées aux transitions environnementales et sociales.

C. Gestion des risques et opportunités ESG

1. **Gestion des risques** : Les risques ESG sont appréciés dans le cadre global de la gestion des risques, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés au 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant une incidence financière significative immédiate sur la situation financière, la performance ou les perspectives du groupe.

Cette analyse fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation périodiques.

- 2. Opportunités :** Le financement d'actifs à haute efficacité énergétique et de solutions d'énergie renouvelable constitue pour le groupe une opportunité. Cette orientation renforcera le positionnement du groupe auprès de partenaires sensibles aux critères ESG. Par ailleurs, ces investissements contribueront également à optimiser les charges d'exploitation.

D. Indicateurs ESG

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, le groupe ne publie pas d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés.

Néanmoins, le groupe prévoit de définir progressivement, un référentiel d'indicateurs ESG pertinents, couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

NOTE 33 – ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 31/12/2025	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2025
Moins d'un an	420 696	371 856
Plus d'un an et moins de 5 ans	358 676	346 838
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	779 372	718 694
Moins les montants représentant des charges financières	(60 678)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		718 694

NOTE 34 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Ces états financiers consolidés sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19 Mai 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 23.243.637, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 2.627.319 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 409.497.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphes d'observations

- 1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.
- 2- Les états financiers de la société « TALOS » font apparaître des fonds propres négatifs. Cette situation indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Dans ce cadre et en application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée dans les deux mois de la constatation des pertes à l'effet de prendre l'une des mesures prévues à cet égard. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale du groupe.

Tunis, le 25 mai 2026

FINOR

Karim DEROUICHE